

**Extrait du Registre des Délibérations  
Du Comité deS AGES du Pays Trithois  
SÉANCE DU 16 JUN 2022  
N° 20220018**

L'an deux mille vingt et deux, le seize juin à 18h00, le comité syndical du Comité deS AGES du Pays Trithois s'est réuni, Sous la présidence de BRUNET Joël, Vice-président du Comité deS AGES du Pays Trithois au Comité des âges d'Aulnoy lez valenciennes

Monsieur le Président rappelle que la présente séance peut se tenir sans condition de quorum puisqu'elle fait suite à une précédente séance de l'assemblée convoquée le 09 juin 2022, où le quorum n'avait pas été atteint et que la présente séance a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 10 juin 2022.

Date de la 1ère convocation :	03 juin 2022
Date de la 2ème convocation :	10 juin 2022
Membres en exercice :	32
Présents :	16+1 pouvoir
<b>UNANIMITÉ</b>	
Voix pour	
Voix contre	
Absention(s)	

**Objet :20220018 :Approbation du compte de gestion du budget principal SIVU « Comité des âges » 2021**

**Titulaires présents :** ANDRÉ Liliane « Artres », DUSART Julien et BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », JOURNET Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », RAMEZ Damien « Maing », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine « Thiant », SAVARY Dominique « Trith Saint Léger »

**Suppléants présents :** MAROUSEZ Bérénice « Prouvy »

**Titulaire absents – excusés :** DUEZ Marie-josé « Artres », PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal « Maing » pouvoir donné à RAMEZ Damien, GOURDIN Alison et HAMIEAU Maud « Monchaux sur écaillon », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », POTIER Sylvia et TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », YAHIAOUI Malika « Trith saint Léger », BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

**Secrétaire de séance :** BOHERE Raymonde

Monsieur le Président **INDIQUE** à l'assemblée que le compte de gestion édité par les services de la trésorerie de Trith-Saint-Léger retrace l'ensemble des écritures comptables en dépenses et en recettes réalisées au cours de l'exercice 2021.

Ce document doit être conforme au compte administratif tenu par l'ordonnateur.

Au titre de l'exercice comptable 2020, les résultats de clôture du compte de gestion sont arrêtés comme suit :

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL SIVU 2021 (hors budget annexe CIG 2021)				
	Résultat à la clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Budget principal				
Investissement	216 232,48		8 487,99	224 720,47
Fonctionnement	127 732,98		89 218,52	216 951,50
<b>TOTAL</b>	<b>343 965,46</b>	<b>0,00</b>	<b>97 706,51</b>	<b>441 671,97</b>

### Le Comité Syndical

**Vu l'exposé de Monsieur le Président**

**Après en avoir délibéré**

**DÉCLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par Mme le Receveur Municipal n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

**APPROUVE** le compte de gestion 2021 de Mme le Receveur Municipal.

Ainsi fait et délibéré  
Pour extrait conforme,  
Signé,



Le comité  
des  
âges

**Délibération télétransmise  
en Sous-Préfecture de Valenciennes  
le :**